

# RAPPORT ANNUEL 2024



**INDÉPENDANT, ENGAGÉ, SOLIDAIRE**

[WWW.CSP.CH/GENEVE](http://WWW.CSP.CH/GENEVE)

## MISSION DU CSP

Le CSP est une institution sociale privée présente à Genève depuis plus de 70 ans. Il contribue activement à promouvoir la justice sociale dans le canton. Au nom du respect de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, il s'engage pour le développement d'une société solidaire, responsable et durable.

Le CSP déploie son action au niveau individuel et collectif, pour lutter contre la précarité et favoriser l'inclusion. Il accueille, accompagne et soutient toute personne, sans distinction de confession, d'origine ni de statut. Chaque année, il propose une aide professionnelle à plusieurs milliers de personnes vivant à Genève.

Le CSP agit en toute indépendance et transparence. Il met en œuvre ses actions, seul ou en partenariat, avec professionnalisme et efficacité, dans le respect de ses valeurs.

Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

## FAIRE UN DON

CCP 12-761-4  
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

### TWINT



CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
RUE DU VILLAGE-SUISSE 14  
1205 GENÈVE  
CSP.CH/GENEVE

# SOMMAIRE

© Miguel Bueno/FIFDH



© Eric Roset



© CSP Genève



**LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE  
ET DU DIRECTEUR** P. 4

**LE MOT DU TRÉSORIER** P. 5

**POINTS FORTS EN 2024** P. 6

**PLAIDOYER** P. 7

**SERVICES D'AIDE  
ET DE CONSULTATION** PP. 8-13

**SECONDE MAIN** P. 14

**VOTRE SOUTIEN** P. 15

**BILAN ET COMPTE  
D'EXPLOITATION** PP. 16-19

**REMERCIEMENTS** P. 20

# LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

**En 2024, le CSP a fêté ses 70 ans. Ses fondateurs imaginaient-ils que notre association serait toujours là, presque trois générations après sa création ?**

Le 26 octobre 1954, les statuts de la nouvelle association du Centre social protestant ont été adoptés, à l'initiative de « pasteurs entrepreneurs », Raynald Martin en tête. Dès ses débuts, le CSP affirme son ouverture à toute personne en difficulté, indépendamment de sa confession, de sa nationalité ou de sa profession.

Ces fondateurs étaient animés d'un étonnant sens de l'urgence, et avançaient avec pragmatisme et courage. « *Si vous êtes persuadés qu'il faut faire quelque chose, il faut le faire!* », répétait volontiers Raynald Martin.

Au fil du temps, le CSP a multiplié ses domaines d'intervention. Véritable incubateur de projets, il a répondu à chaque époque à de nouveaux défis sociaux, avec un sens aigu de la nécessité et de l'engagement. Logement, sans-abrisme, défense des droits des migrant-es : en 70 ans, le CSP a (co)créé 20 entités au service des personnes les plus fragiles de notre canton. Parmi les constantes de ces sept décennies figurent sa créativité, tout comme la polyvalence de collaborateurs et collaboratrices investi-es dans leurs missions.

Vous l'avez compris, cette énergie ne s'est pas tarie : elle anime encore aujourd'hui les équipes professionnelles et les bénévoles, malgré les nombreux défis auxquels ils font face. C'est même l'ADN du CSP, depuis toujours.

70 ans c'est une étape, un prétexte pour nous rappeler que notre engagement a un sens, une histoire et un véritable impact sur nombre de femmes et d'hommes depuis sa création.

Merci aux professionnel·les du CSP, à nos bénévoles, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs, dont le soutien fidèle atteste de leur confiance et de leur engagement à nos côtés. Nous en sommes honorés et reconnaissants.

**Elisabeth Tripod-Fatio, présidente**

*« Au nom du respect de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, le CSP Genève s'engage depuis 1954 pour le développement d'une société solidaire, responsable et durable. Il contribue à promouvoir plus de justice sociale. »* À l'heure où le CSP est engagé dans un intense travail de réflexion stratégique, c'est en ces termes que le comité a fixé une partie de sa mission.

En 2024, l'engagement du CSP s'est traduit par plusieurs actions fortes, notamment avec la participation au printemps à la campagne visant à plafonner les primes d'assurance maladie. Une nouvelle hausse nous alertait alors par rapport à une évolution préoccupante : depuis le Covid, la précarité est en hausse dans notre canton.

Une partie importante des personnes aidées par le CSP répondent à la définition de travailleur·euses pauvres. Il s'agit majoritairement de personnes seules ou de familles monoparentales confrontées à des charges trop importantes par rapport à leurs revenus. Une partie d'entre elles est en situation de non-recours aux prestations sociales.

Les loyers élevés, les frais médicaux et primes d'assurance, ainsi que les factures SIG, sont les principales créances pour lesquelles nous intervenons. Grâce à des dons importants, nous avons soutenu ces ménages pour un montant de CHF 2.77 millions, en hausse de 13.7% par rapport à 2023. Autant de personnes qui, grâce à ces aides, ont pu garder leur logement, éviter des poursuites, retrouver un peu de sérénité.

Ces observations doivent être étayées. L'Observatoire cantonal de la précarité, dont la mission est désormais inscrite dans la nouvelle loi sur l'aide sociale et que le CSP réclame depuis de nombreuses années, n'a pas encore vu le jour. Il serait un outil essentiel pour mieux comprendre la précarité et y apporter des réponses adaptées.

Votre soutien solidaire et fidèle nous permet de poursuivre notre mission. Merci à vous.

**Alain Bolle, directeur**

# LE MOT DU TRÉSORIER

Les recettes d'exploitation du CSP ont connu des apports importants en 2024 pour des investissements dans des projets en cours ainsi que le Vestiaire social. Les produits des ventes dans nos magasins de seconde main Renfile sont pour leur part en recul par rapport à 2023. L'exercice se clôture sur un déficit de CHF 83 085.

L'exercice 2024 a été marqué par d'importants dons privés affectés, qui ont notamment permis d'investir dans plusieurs projets d'envergure. Il s'ensuit dans cet exercice une augmentation exceptionnelle de nos recettes d'exploitation, qui se montent à près de CHF 17,3 millions.

Le chiffre d'affaires de nos magasins de seconde main Renfile est quant à lui en recul. Cette baisse est à mettre sur le compte principalement des travaux de rénovation de la brocante de Meyrin, qui a été fermée pendant plusieurs mois. Ces produits restent cependant un poste important dans les comptes du CSP, avec un résultat légèrement en deçà de CHF 4,2 millions, soit 22% des produits du CSP.

Le total des dons et appels non affectés a progressé pour s'établir à CHF 2 624 815, tandis que les subventions sont stables, à hauteur de CHF 1 456 419.

Nos charges d'exploitation directes pour l'année sous revue se sont élevées à CHF 14 670 684. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets.

Nous terminons l'année par un déficit de CHF 83 085, entièrement couvert dans le cadre de notre bouclage quadriennal qui se solde par un excédent de CHF 644.

Nous tenons à exprimer notre plus vive gratitude à tous les particuliers, sociétés et fondations qui nous ont permis, par leur immense générosité, de soutenir les personnes les plus faibles de notre société.

La situation financière du CSP Genève est saine, mais demeure toujours hautement dépendante des dons qui nous sont faits, des subventions qui nous sont accordées et des recettes du secteur des ventes. La Fondation de soutien du CSP contribue à maintenir notre équilibre financier.

**David Coutau, trésorier**

## LE COMITÉ DU CSP

### MEMBRES

Elisabeth Tripod-Fatio, présidente  
Bernard Vischer, vice-président  
Paul Barbey (jusqu'en juin 2024) /  
David Coutau, trésorier  
David Amsler  
Elisabeth Conne-Perréard  
Laurence Levrat-Pictet  
Etienne Nagy  
Véronique Sieber  
Paul-Olivier Vallotton

### DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Jean-Michel Perret

### DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Marie-Hélène Bouchet  
Rémy Kammermann  
Marie Leblanc-Rigal

### MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Alain Bolle, directeur  
Carine Fluckiger,  
responsable communication  
Anne Maia, directrice adjointe,  
responsable administration et finances

## UNE ANNÉE AU CSP

# POINTS FORTS EN 2024

À l'occasion de ses 70 ans, le CSP Genève s'est replongé dans ses archives. Une édition spéciale du journal était l'occasion d'un retour en images et en souvenirs sur sept décennies fécondes.

### 70 ANS D'ENGAGEMENT POUR LA JUSTICE SOCIALE

**Cofondé par le pasteur Raynald Martin en 1954, le CSP Genève s'est continuellement réinventé pour répondre à des besoins en évolution.**

L'exigence de proposer des services professionnels, en même temps que l'extraordinaire investissement personnel de ses collaborateurs-rices, ont été de tout temps la marque de fabrique du CSP Genève. À cela s'ajoute une dimension d'incubateur de projets: le CSP s'est continuellement réinventé pour s'adapter à des réalités changeantes et des besoins multiples. En 70 ans, ce sont 20 entités qui ont été (co)créées, dans le domaine du logement à caractère social et à loyer modéré, du sans-abrisme, de la défense des droits et de l'intégration des personnes migrantes.

RETOUR SUR  
NOS 70 ANS



### COULEUR 3 AVEC TOI

**Une opération inédite de sensibilisation sur le thème de la précarité a été lancée au printemps 2024 en collaboration avec Couleur 3.**

Face à une précarité galopante, la radio Couleur 3 (RTS) a souhaité mobiliser sa communauté d'auditeurs et auditrices en 2024. Lancée le 1<sup>er</sup> avril 2024, en partenariat avec les quatre CSP de Suisse romande, l'opération « Couleur 3 avec toi » visait à aborder sans tabou cette thématique, pour générer des actions de solidarité et promouvoir le partage d'expériences et de solutions.

POUR RÉÉCOUTER  
LES ÉMISSIONS



Pendant les dix jours qu'a duré cette opération, de nombreuses interventions de professionnel·les des CSP et des témoignages de leurs consultant·es ont été diffusés sur les ondes de la radio. La précarité a été abordée sous une multitude d'angles: travailleurs pauvres, surendettement chez les jeunes, réinsertion professionnelle, isolement social, ou encore précarité administrative et numérique.



© Miguel Bueno/FFDH

**Le 11 mars 2024, c'est une salle pleine à craquer qui est venue découvrir en première romande le documentaire de Lisa Gerig, « L'audition ». Cette projection était suivie d'une table ronde - moment de dialogue et d'émotion entre des requérant·es d'asile, des professionnels du réseau associatif, dont le CSP, et du Secrétariat d'État aux migrations.**

## PLAIDOYER

# NOS ACTIONS ET PRISES DE POSITION EN 2024

Au CSP, l'action collective est le prolongement de l'accompagnement individuel. En 2024, il s'est notamment engagé en faveur de solutions pour lutter contre la précarité chez les jeunes. Parmi ceux-ci, les requérant-es mineur-es non accompagné-es, dont l'avenir passe par une formation.

### ULYSSE : L'INTÉGRATION PAR LA FORMATION

**Comment éviter que les jeunes migrant-es non accompagné-es qui arrivent à Genève se retrouvent durablement à l'aide sociale? La complexité de leur situation exige un accompagnement sur mesure.**

Lorsqu'elles et ils arrivent en Suisse, les requérants mineurs non accompagnés (RMNA) ont pour tout bagage leurs espoirs et leur détermination. Non francophones, souvent illettré-es et souffrant de traumatismes, ils et elles sont d'abord accueilli-es dans le cadre du programme ACCES II du Département de l'instruction publique.

L'expérience montre que, pour que ces jeunes parviennent à trouver leur place dans la société et sur le marché du travail, du temps et un soutien personnalisé en matière d'intégration et d'apprentissage sont nécessaires. C'est à la faveur de ce constat qu'est né un projet privé interinstitutionnel, pérennisé en 2024 sous le nom « Ulysse ». Avec quatre autres organisations, le CSP y participe en tant qu'entreprise formatrice. Sur la vingtaine de jeunes au total inscrit-es dans ce programme, deux personnes étaient suivies par le CSP en 2024 au sein de sa brocante de Plan-les-Ouates, tandis que deux autres réussissaient en septembre 2023 leur attestation de formation professionnelle (AFP) dans le commerce de détail.

> [www.ulysses-ge.ch](http://www.ulysses-ge.ch)



© La Souris Verte

### PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES

**Agir contre la précarité qui touche aussi les jeunes: cette thématique était au cœur de la conférence de presse annuelle de l'association CSP.ch.**

Qu'elle se nomme surendettement ou inégalités des chances face à la formation, la précarité est une réalité qui concerne les jeunes en Suisse. Dans leur pratique, les CSP constatent des lacunes dans le soutien qui devrait leur être assuré, que ce soit pour l'accès à des bourses d'étude ou à d'autres droits sociaux. Lors de sa conférence de presse du 13 mars 2024, ils ont notamment plaidé pour une augmentation des différents minima sociaux et une meilleure coordination entre les dispositifs publics.

### PLAFONNEMENT DES PRIMES D'ASSURANCE MALADIE

**En 2024, le CSP Genève a pris position en faveur de l'initiative visant à limiter les primes maladie à 10% maximum des revenus disponibles.**

Alors qu'une énième hausse des primes d'assurance maladie était annoncée, le CSP Genève tirait une nouvelle fois la sonnette d'alarme au printemps 2024. Malgré l'adaptation du montant des subsides, l'inexorable augmentation des coûts de la santé constitue une menace pour les ménages à faible budget, a fortiori en période d'inflation. Pour ces ménages, les primes peuvent peser jusqu'à 15% de leurs revenus bruts, avec le risque de les faire plonger dans le surendettement et de les faire renoncer à des soins vitaux.

LIRE NOS  
RECOMMAN-  
DATIONS



NOS ARGUMENTS



## L'AIDE DU CSP

## DES RÉALITÉS TOUJOURS PLUS COMPLEXES

Qu'elle s'inscrive dans une démarche d'asile, de régularisation ou de désendettement, l'intervention de spécialistes du soutien social s'impose pour de nombreux publics qu'accompagne le CSP.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
SOUS LA LOUPE

En 2024, le Service social du CSP a déployé plusieurs mesures de monitoring. En partenariat avec l'Université de Genève, la première visait à analyser l'état de surcharge du service. Une autre porte sur l'analyse longitudinale de la situation de ménages régularisés.

COMPLEXIFICATION DES DOSSIERS  
ET CHARGE DE TRAVAIL

Depuis plusieurs années, le Service social du CSP observe une augmentation de sa charge de travail, sans lien direct avec le nombre de personnes entendues lors des permanences ni avec l'ouverture de nouveaux dossiers. Cette tendance était expliquée de manière empirique par l'aggravation et la complexification des situations rencontrées. Une étude commandée à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève a permis de corroborer ces intuitions.

En 2024, une recherche a ainsi été menée à partir de l'analyse statistique des activités du service. Son attention s'est portée en particulier sur la complexité des dossiers de surendettement, qui impacte le travail d'accompagnement.

D'une manière générale, ces dernières années ont vu une nette complexification des démarches administratives et des situations, obligeant les personnes concernées à solliciter de l'aide. Mais cette étude montre aussi que les personnes surendettées consultent de plus en plus tardivement, cumulant ainsi des années de difficultés, qui deviennent beaucoup plus ardues à traiter. En 2020, plus de la moitié des consultant-es avait des dettes depuis plus de six ans. En 2023, cette proportion s'élevait à 65%.

Il ressort également de cette recherche une nette augmentation des causes complexes du surendettement. L'impact sur notre service se mesure à la fois en termes de durée de suivi et de charge de travail, puisque davantage de temps est nécessaire

pour stabiliser la situation des personnes. Il y a dix ans, le nombre de dossiers « dettes » traités par le Service social était presque égal aux autres types de dossiers. Aujourd'hui, les premiers représentent plus de la moitié de nos dossiers actifs.

Enfin, cette étude met en évidence l'aspect administratif de l'accompagnement des ménages surendettés. Dans le cadre de sa politique de lutte contre le surendettement, le Canton confie à des associations comme le CSP une mission de suivi pour laquelle de nombreux indicateurs doivent être documentés. En réponse à cette attente, le CSP a récemment renforcé son Service social avec un poste d'assistant administratif.

SUIVI SOCIAL DES PERSONNES RÉGULARISÉES :  
UNE PRESTATION DÉSORMAIS RECONNUE

Depuis 2022, le CSP propose un accompagnement social spécifique pour les personnes récemment régularisées. La pertinence et la qualité de cette prestation ont été reconnues en 2024 par le Canton, qui la subventionne désormais par l'intermédiaire du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC).

Pour rappel, cette prestation concerne toutes les personnes régularisées avec l'appui des services juridiques du CSP, de Caritas, du CCSI et de l'EPER. Dans les faits, il s'agit de guider la sortie de la clandestinité de personnes vivant et travaillant en Suisse depuis des années et qui, une fois régularisées, sont confrontées à un système administratif complexe et à de nouveaux défis financiers. À ces démarches techniques s'ajoute le soutien à la déconstruction d'un réflexe profondément ancré : celui qui consiste à ne pas oser affirmer ses droits et à prendre une place légitime dans l'économie.

En parallèle, le CSP a créé un outil de monitoring commun aux organisations qui œuvrent auprès de cette population, destiné à documenter la situation des personnes suivies. Son objectif est de pouvoir disposer de données permettant d'analyser le bénéfice que peut apporter la régularisation, en termes de santé et d'intégration, tant sur le plan individuel que collectif.

1001  
DOSSIERS ACTIFS  
EN 2024, DONT

508  
DOSSIERS  
« DETTES »

122  
MÉNAGES  
RÉGULARISÉS  
SUIVIS, DONT

54  
DOSSIERS  
NOUVEAUX ET  
RÉACTIVÉS

## ASILE : L'EXPERTISE SOCIALE, JURIDIQUE ET POLITIQUE DU CSP

**En raison des nombreux conflits qui secouent le monde, le Service réfugié-es du CSP reste sous forte pression. Il continue de jouer un rôle essentiel dans la défense du droit d'asile, à Genève et en Suisse, tant sur le plan du suivi individuel des personnes que de l'information et du plaidoyer.**

### UN SOUTIEN SOCIAL AUGMENTÉ

En 2024, le Service réfugié-es du CSP a consolidé son expertise sociale en engageant une deuxième professionnelle spécialisée dans l'accompagnement social des personnes relevant du domaine de l'asile. Ce renforcement de l'équipe permet de répondre aux besoins croissants de personnes notamment titulaires de permis N, F ou déboutées.

Dans un contexte où les personnes qui nous consultent sont confrontées à des démarches de plus en plus complexes et rencontrent d'importantes difficultés pour comprendre leurs droits, notre pôle social est toujours plus sollicité. Parallèlement, son expertise est régulièrement sollicitée par des acteurs institutionnels et associatifs cherchant à mieux comprendre les spécificités des situations des personnes inscrites dans une démarche de demande d'asile. Renforcer l'équipe sociale du service a ainsi permis d'accroître sa capacité à offrir un suivi et un accompagnement de qualité, tout en consolidant l'articulation entre travail social et défense juridique qui constitue l'une des spécificités et des forces du service.

### REGROUPEMENTS FAMILIAUX ET RÉGULARISATIONS

Sur le plan juridique, le Service réfugié-es est toujours confronté à la position excessivement rigoureuse des autorités en matière de regroupement familial et de visa humanitaire. Pour chaque démarche entreprise, ses juristes font face à une bureaucratie kafkaïenne et des délais qui s'allongent, notamment pour les personnes afghanes qui souhaitent faire venir leur famille en Suisse. L'accès au regroupement familial est non seulement semé d'embûches sur le terrain, il est aussi régulièrement attaqué sur le front politique. Fin 2024, un travail intense de plaidoyer a permis de faire rejeter de justesse une motion fédérale visant à supprimer toute possibilité de regroupement familial pour les titulaires d'une admission provisoire.

Comme l'année précédente, 2024 a été marqué par de nombreuses décisions de renvoi vers la Croatie, fondées sur le règlement Dublin. Convaincu que ce pays n'est pas sûr pour les personnes en demande d'asile, notre service a poursuivi son combat juridique et politique contre de tels renvois.

Enfin, du côté des luttes de longue haleine, le service a réaffirmé son engagement en faveur de la régularisation de personnes déboutées vivant à Genève depuis plusieurs années. Une lutte qui porte peu à peu ses fruits, aussi bien en ce qui concerne les régularisations individuelles que la prise en compte de la problématique au niveau des politiques cantonales.

### PACTE MIGRATOIRE EUROPÉEN : QUAND L'EUROPE SE BARRICADE

Le régime migratoire suisse étant intrinsèquement lié aux politiques européennes, un important travail de plaidoyer et d'information a été mené sur la mise en œuvre à venir du Pacte européen sur la migration et l'asile. Ce pacte, qui doit être en partie repris par la Suisse, prévoit notamment un durcissement du règlement Dublin, un enregistrement étendu des données des personnes en exil et la mise en place de procédures accélérées de renvoi. Dans une prise de position soumise en novembre au Conseil fédéral, le CSP a dénoncé une grave atteinte aux droits fondamentaux et aux garanties procédurales, estimant que les mesures prévues ne feront qu'accroître la dangerosité des parcours migratoires et entraver l'accès à une protection pour des personnes qui de toute façon prendront la fuite, poussées à l'exil par les persécutions, les conflits, les inégalités d'accès aux ressources mondiales et les catastrophes, de plus en plus nombreuses et fréquentes.

**309**  
MÉNAGES REÇUS  
POUR UN SUIVI  
SOCIAL

**1016**  
DOSSIERS ACTIFS  
FIN 2024

**1911**  
PERSONNES  
REÇUES, DONT

**594**  
LORS DES  
PERMANENCES

CONSULTER  
NOTRE PRISE  
DE POSITION



## L'AIDE DU CSP

NOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE  
DE LA JUSTICE

Actif-ves au sein du Service juridique et du Service d'assistance aux victimes de traite, les juristes et avocates du CSP se mobilisent pour assurer aux personnes l'accès aux procédures, la protection et la défense de leurs droits.

L'ACCÈS À L'ASSISTANCE JURIDIQUE  
SE DURCIT

**816**  
PERSONNES  
ENTENDUES À  
LA PERMANENCE

**863**  
DOSSIERS  
TRAITÉS, DONT

**300**  
NOUVEAUX  
DOSSIERS

Entreprendre une procédure juridique implique le paiement de frais qui peuvent être importants, tels que les honoraires d'avocats et les frais de justice. Pour bon nombre de personnes, en particulier parmi celles qu'accompagne le CSP, cela peut constituer un obstacle insurmontable.

Afin d'assurer une justice accessible à chacun-e, l'État a mis en place une aide financière, l'assistance juridique. Deux conditions sont requises pour pouvoir en bénéficier : l'absence de moyens financiers suffisants et une cause considérée comme « ayant des chances de succès ».

Ces dernières années, le Service juridique du CSP a constaté un durcissement dans l'accès à l'assistance juridique. D'une part, les demandes émanant d'avocats privés essuient de plus en plus de refus, au motif qu'un service juridique tel que celui du CSP, qui est gratuit, pourrait se charger de la procédure. D'autre part, nous sommes confrontés à toujours plus de décisions négatives pour la prise en charge, dans le cadre de nos dossiers, des frais de tribunal (environ CHF 500). Après un examen sommaire de la situation, le service de l'assistance juridique peut considérer, souvent à tort, que les chances de succès de la procédure sont trop faibles et refuse par conséquent de les prendre en charge.

Cette évolution impacte de plusieurs manières le CSP et les personnes qu'il soutient. Elle reporte sur ses juristes des procédures qui pourraient aussi être assumées par des avocats, en particulier dans le domaine du droit des étrangers. Elle contraint en outre régulièrement le CSP à prendre en charge les frais de procédure des recours qui sont déposés. Enfin, pour les personnes sans capacité financière, elle constitue potentiellement un déni de justice, dans la mesure où le Service juridique du CSP n'a pas les moyens de répondre positivement à toutes celles qui le sollicitent.

QUAND UNE PROCÉDURE INFIRME  
LE REFUS D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Notre Service juridique accompagne un jeune homme de nationalité kosovare, dont la santé exige un suivi spécifique, dans sa demande de régularisation. L'assistance juridique lui a été refusée pour la prise en charge de ses frais de justice, au motif que les chances de succès de son recours étaient jugées insuffisantes.

Parallèlement à ce refus, qui porte uniquement sur les frais, le tribunal statuant sur le fond de l'affaire a demandé qu'une enquête soit effectuée au Kosovo afin de déterminer si les soins nécessaires y étaient disponibles. Cet acte d'instruction en soi démontre clairement que la cause n'était pas dénuée de chances de succès. Notre juriste a donc fait recours contre la décision de refus de l'assistance de juridique, lequel a encore été rejeté.

Le CSP a finalement été contraint de payer les frais de justice, condition indispensable pour que la procédure puisse se poursuivre. À la suite de quoi la juge en charge de l'affaire a convoqué de nombreux professionnels entourant le jeune homme afin de les entendre et se prononcer sur sa demande de permis de séjour, démontrant à nouveau qu'une procédure minutieuse du fond de l'affaire était nécessaire à la décision.

En l'espèce, si le CSP n'avait pas pris en charge les frais de tribunal, cet examen n'aurait pas pu avoir lieu, en violation du principe d'accessibilité de la justice.

## DIX ANS D'ENGAGEMENT CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

**Le Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains du CSP a été créé en 2014. En dix ans d'existence, il est devenu un acteur incontournable dans la lutte contre la traite et a considérablement contribué à modifier le cadre juridique en Suisse.**

En 2014, le CSP Genève ouvrait un nouveau service dédié à l'assistance juridique des victimes de traite des êtres humains (TEH), dans un cadre juridique encore vierge au niveau national. Dix ans plus tard, ce sont 280 victimes qui ont été soutenues par ce service.

Cet engagement pionnier a notamment permis de mettre en lumière la problématique de l'exploitation de la force de travail, forme de TEH encore trop largement méconnue. Les efforts de sensibilisation et de détection à Genève ont contribué à conscientiser les autorités pénales. Des affaires mondialement médiatisées, comme celle d'une riche famille indienne, ont démontré que de graves abus dans le domaine de l'économie domestique existent à Genève et, surtout, qu'ils donnent lieu à de lourdes condamnations pénales. Alors qu'il s'agissait d'affaires privées, l'État considère aujourd'hui qu'il est tenu d'intervenir pour protéger les employés en situation illégale. Il s'agit là d'une avancée majeure.

Face aux lacunes du suivi social des victimes, notre service a étroitement participé à la création inédite, en 2024, d'une antenne de l'Hospice général qui leur est spécifiquement dédiée. Fort d'un ancrage reconnu, le CSP bénéficie désormais d'une subvention du Canton pour poursuivre son action de lutte contre la TEH.

Eveiller les consciences et développer le cadre juridique restent d'actualité pour promouvoir la protection des victimes. Ces objectifs passent par un intense travail de réseautage, que le CSP développe notamment au sein de la Plateforme traite, cofondée en 2020 avec trois autres acteurs associatifs suisses.

## UNE VOIX AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

2024 a aussi été marquée par la publication du troisième rapport du GRETA de la Suisse. Ce groupe d'experts du Conseil de l'Europe évalue l'application par la Suisse de ses engagements internationaux en matière de TEH, formule des critiques et des recommandations. Sous l'égide de la Plateforme traite, le CSP a largement contribué aux recommandations formulées par ce rapport. Parmi celles-ci, la nécessité d'étendre les mesures de protection aux victimes qui résident en Suisse, quel que soit le lieu de l'exploitation qu'elles ont subie.

**38**  
APPELS SUR  
LA HELPLINE

**118**  
DOSSIERS ACTIFS  
FIN 2024, DONT

**75**  
ONT BÉNÉFICIÉ  
D'UNE INTERVEN-  
TION SOCIALE  
(AIDE FINANCIÈRE,  
APPUI ADMINI-  
STRATIF, SUIVI)



© CSP Genève

**Le 30 mai 2024, le Service TEH du CSP rencontrait avec ses partenaires de la Plateforme traite le conseiller fédéral en charge du Département de justice et police, Beat Jans. Cette rencontre annuelle désormais traditionnelle a été l'occasion de faire part en direct de nos inquiétudes quant aux difficultés pour les victimes d'obtenir des permis de séjour. (De gche à drte: Karine Gobetti, Janique Desauay, Leila Boussemacer, Angela Oriti, Beat Jans, Rebecca Ana Ruiz, Lelia Hunziker, Fanie Wirth, Georgiana Ursprung)**

## L'AIDE DU CSP

# INTÉGRATION ET LIENS SOCIAUX

Plusieurs services portent la mission d'intégration et d'inclusion du CSP. Ils s'appuient sur une philosophie commune, basée sur l'écoute bienveillante, l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes.

### NOTRE ENGAGEMENT POUR UNE INSERTION DURABLE

**Loin de se limiter à l'accès à l'emploi, l'insertion est un moteur d'intégration et de lien social.**

**160**  
PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES,  
DONT

**19**  
DANS  
LE PROGRAMME  
AIS

**38**  
EN EMPLOI  
DE SOLIDARITÉ

**68**  
EN ACTIVITÉ  
DE RÉINSERTION

Au CSP Genève, l'insertion est envisagée de manière large comme un processus global, où l'apprentissage linguistique, l'activité professionnelle et la culture permettent aux personnes en difficulté de trouver une place active dans la société et de renforcer leur pouvoir d'agir.

Le projet Art Truck #007, mené avec Destination 27, illustre cette approche. Il a permis aux personnes en insertion de la Renfile de Plan-les-Ouates de cocréer une exposition d'art contemporain, en partenariat avec le Fonds municipal d'art contemporain. En sélectionnant les œuvres et en les présentant au public à l'occasion d'un vernissage en mai 2024, les participant-es ont affirmé leur regard sur l'art et développé de nouvelles interactions avec des professionnel·les du secteur culturel. Ce projet a renforcé leur estime de soi et favorisé une dynamique plus horizontale entre bénéficiaires et encadrant-es.

De même, le programme d'apprentissage du français par l'activité professionnelle, inscrit dans l'Agenda Intégration Suisse (AIS), vise à renforcer l'intégration des personnes migrantes par des mesures concrètes. En combinant formation linguistique et immersion professionnelle, il permet aux participant-es d'acquérir des compétences clés tout en développant leur autonomie et leur confiance. Il favorise aussi les interactions sur le lieu de travail, créant ainsi des opportunités de lien social et de renforcement du pouvoir d'agir.

Ces initiatives traduisent notre engagement pour une insertion durable, où chaque personne devient actrice de son intégration sociale, professionnelle et culturelle.

### « LE DÉCLIC DE LA LANGUE »



© DR

Kefal Muthanna est arrivée à Genève en 2019, après avoir fui la guerre au Yémen. Elle se retrouve dans un premier temps isolée en raison de la pandémie, avec peu d'occasions de parler français. En août 2023, dans le cadre du programme AIS (voir ci-contre), elle intègre l'atelier de valorisation des textiles du CSP. Elle y apprend les noms des vêtements, les matières et le vocabulaire professionnel en français. Accompagnée notamment par Emmanuelle Gosteli, conseillère en insertion, un enseignant bénévole et une équipe bienveillante, elle développe ensuite ses compétences dans les boutiques Renfile de Plainpalais et de la Jonction. Accueil, vente, travail en caisse : chaque activité devient une occasion d'apprendre. « *Le dé clic de la langue s'est fait au CSP* », dit-elle avec reconnaissance. Aujourd'hui, elle s'exprime bien à l'oral, mais reconnaît qu'elle a encore des difficultés pour lire et écrire. Aussi poursuit-elle son apprentissage du français avec détermination. Son parcours illustre l'impact concret d'un accompagnement global qui redonne confiance, favorise l'autonomie et renforce le lien social.



© CSP Genève

Le Marché d'hiver de Galiffe s'est installé avec succès sur le parvis de l'atelier, au bord du Rhône.

## GALIFFE EN INTERACTION AVEC UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

**Depuis son déménagement, en 2023, l'Atelier Galiffe explore de nouvelles dynamiques, suscitées par sa nouvelle implantation dans le quartier de la Jonction.**

Plus visible dans ses nouveaux locaux à la rue de la Coulouvrenière, l'Atelier Galiffe reçoit désormais davantage de visites spontanées et de demandes de participation. Il explore de nouvelles façons d'habiter et de verdir un environnement plus urbanisé.

Ayant pignon sur rue, l'Atelier Galiffe propose en vitrine tout au long de l'année une exposition des objets insolites, utiles et artistiques qu'on y fabrique. Les deux marchés qu'il organise – Marché aux plantons en mai et d'hiver en novembre – sont l'occasion de faire connaître ce lieu particulier. En l'ouvrant sur la vie de quartier, ils permettent aux participant-es d'avoir un contact avec un nouveau public et de valoriser les créations réalisées durant l'année.

De nouvelles synergies sont également créées avec des acteurs du voisinage. Ainsi, chaque semaine, le CausE (Collectif des associations pour l'urgence sociale) utilise l'espace de l'atelier pour son travail administratif et le suivi des situations. Des repas sont aussi proposés aux personnes qui occupent les deux appartements relais sis dans le même immeuble.

Enfin, 2024 a été l'occasion d'explorer de nouvelles collaborations, avec une première participation le 10 octobre à la Semaine de la santé mentale, une manifestation fédératrice portée par le Canton. Autre nouveauté : les interventions des animateur-rices de l'Atelier Galiffe auprès des élèves en formation de la Haute école de travail social de Genève. L'occasion de partager avec de futur-es éducateur-ices leur expertise sur les conditions de l'accueil social et une posture professionnelle qui doit concilier des réalités et des besoins différents, suivant les personnes.

## SECONDE MAIN

## RENFILE : LE DYNAMISME AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Année après année, Renfile explore de nouvelles solutions pour réaffirmer son engagement en matière de développement durable. Trois nouveaux projets ont marqué 2024 dans ce sens.

## TRAVAUX DE LA BROCANTE DE MEYRIN : UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après quatre mois de travaux intensifs, la brocante Renfile de Meyrin a rouvert ses portes le 3 octobre 2024. Ces rénovations illustrent l'engagement du CSP pour le développement durable et les énergies renouvelables. L'installation de plus de 1060 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit permet désormais de produire plus d'électricité que la brocante n'en consomme annuellement. Et la réfection complète du toit avec une isolation thermique de pointe réduit significativement la consommation énergétique. La réouverture marque aussi l'agrandissement de l'Art Broc Café, un lieu convivial et chaleureux, entouré d'objets insolites, où les clients peuvent venir déguster de bons produits.

## RENFILE FAIT ENTRER LA SECONDE MAIN DANS LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

En septembre 2024, Renfile a lancé une collaboration inédite avec le Centre Universitaire Protestant (CUP). Dans sa résidence rénovée à Plainpalais, qui accueille 74 étudiants, dix salons d'appartements partagés et deux studios ont été entièrement aménagés. La mission des équipes Renfile consistait à agencer les espaces en utilisant du mobilier de seconde main provenant des brocantes. Ce projet innovant comprenait un service complet de conseil personnalisé, mettant en avant notre savoir-faire en matière de décoration et d'aménagement d'intérieur. Chaque étage et appartement ont été décorés selon des thématiques liées aux éléments naturels : terre, bois, feu, métal, air et eau. Les étudiants, de plus en plus sensibles aux questions écologiques, ont accueilli favorablement cette démarche écoresponsable.

## RENFILE FASHION WEEK : UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE AU CŒUR DE GENÈVE !

En décembre 2024, Renfile a créé la surprise en installant pendant quatre jours une boutique éphémère dans une arcade vide, à proximité de la rue du Rhône, en plein cœur du quartier des enseignes prestigieuses. L'objectif était audacieux : en immergeant l'économie circulaire dans l'environnement des marques et maisons de renom, Renfile souhaitait prouver qu'il est possible d'allier le monde de la mode et du luxe à une consommation solidaire et responsable. Le pari a été relevé avec succès : de nombreux visiteurs ont répondu présents, permettant de récolter des fonds pour soutenir les actions du CSP.

Chaque année, Renfile dynamise la mode circulaire en organisant des événements comme sa grande Friperie, un rendez-vous incontournable pour promouvoir la seconde main.



## VOTRE SOUTIEN

# AIDE PRIVÉE, AIDE PUBLIQUE

Outre le soutien de nombreux donateurs privés, le CSP a bénéficié en 2024 de l'aide précieuse de ses bénévoles et de subventions monétaires des autorités publiques. Nous leur exprimons ici notre vive gratitude.

## REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

### CANTON DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 950882 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour le contrat de prestations.
- › Subvention monétaire de CHF 175000 du DCS pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- › Subvention monétaire de CHF 52728 du DCS pour le projet d'insertion des jeunes par la couture.
- › Subvention monétaire de CHF 8333 du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) pour le suivi social des ménages régularisés.
- › Subvention monétaire de CHF 86240 du Département des institutions et du numérique (DIN) pour la lutte contre la traite des êtres humains.

### VILLE DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 71000 du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) en faveur du Vestiaire social.
- › Subvention monétaire de CHF 24236 du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) pour le projet Interreg STAR3.

### CONFÉDÉRATION

- › Subvention monétaire de CHF 58000 de l'Office fédéral de la police (Fedpol) en faveur du Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains.

## L'AIDE DES BÉNÉVOLES

Actives notamment dans nos lieux de vente, à Bel âge et au Vestiaire social, 175 personnes se sont engagées en 2024 pour faire vivre la mission du CSP. Nous les remercions de tout cœur.

Parmi les particularités du bénévolat au CSP figure la gestion des rayons livres de nos deux brocantes Renfile, entièrement assumée par des équipes de volontaires. Une contribution précieuse, puisque la vente de livres représente presque 20% du chiffre d'affaires de ces magasins!

S'engager au CSP permet de donner du sens à son temps libre. En retour, le CSP propose à ses bénévoles des mesures de soutien sous la forme de moments d'échange et de formations.

Ainsi, en 2024, à l'occasion de la rénovation de la Renfile de Meyrin, l'équipe de l'espace livres a bénéficié des conseils de Marine Bass, ancienne coordinatrice du Cercle de la librairie et de l'édition à Genève. Au cours de six ateliers pratiques, l'experte a proposé des outils destinés à améliorer l'expérience client et à développer la dynamique au sein de l'équipe. Ensemble, ils et elles ont ainsi repensé l'exposition des livres, l'agencement des rayons et la gestion du flux des visiteurs. Désormais, des réunions régulières permettent aussi de mieux souder l'équipe, dans le professionnalisme et la convivialité.

**175**  
BÉNÉVOLES  
ACTIF-VES  
(+25% PAR  
RAPPORT À 2023)

**46 000**  
HEURES  
DE BÉNÉVOLAT,  
SOIT ENVIRON

**22**  
POSTES  
ÉQUIVALENTS  
PLEIN TEMPS

Professionnelle du livre, Marine Bass  
(à gauche sur la photo, à côté d'Anne, bénévole)  
a prodigué ses conseils pour « rendre l'espace agréable  
pour tous, bénévoles comme clients ».



BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2024

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF	2024	2023
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>LIQUIDITÉS</b>		
Caisses	22 289.90	34 591.26
Comptes de chèques postaux	902 902.66	1 047 434.05
Comptes courants bancaires	875 261.58	159 011.07
	<b>1 800 454.14</b>	<b>1 241 036.38</b>
<b>CRÉANCES</b>		
Débiteurs - prestations à des tiers	54 203.39	153 138.91
Débiteurs -prêts aux usagers	20 066.61	21 078.75
Impôt anticipé	23 120.65	23 784.20
	<b>97 390.65</b>	<b>198 001.86</b>
<b>PLACEMENTS</b>		
Titres en portefeuille	3 216 157.40	3 295 835.78
	<b>3 216 157.40</b>	<b>3 295 835.78</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF</b>		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	646 202.00	344 091.11
	<b>646 202.00</b>	<b>344 091.11</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 760 204.19</b>	<b>5 078 965.13</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		
Dépôts de garantie	13 236.00	13 176.20
	<b>13 236.00</b>	<b>13 176.20</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Installations, machines et mobilier	2 425 023.45	1 877 763.70
Matériel informatique	761 519.39	735 650.92
Véhicules	1 026 767.70	1 026 767.70
./. Fonds d'amortissement	(3 023 596.42)	(2 647 602.62)
<b>Sous-total</b>	<b>1 189 714.12</b>	<b>992 579.70</b>
Renfile Meyrin	6 356 958.42	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	0.00	356 281.70
./. Fonds d'amortissement	(2 834 656.64)	(2 455 411.65)
<b>Sous-total</b>	<b>5 415 419.42</b>	<b>4 396 853.27</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 428 655.42</b>	<b>4 410 029.47</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 188 859.61</b>	<b>9 488 994.60</b>

PASSIF	2024	2023
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		
Fournisseurs	301 527.64	394 846.98
Créanciers divers	282 788.38	439 519.75
Créanciers « usagers »	254 583.90	241 633.09
Autres dettes	0.00	5 560.83
Prêt Fondation Nicolas Bogueret pour projet PLO	0.00	400 000.00
	<b>838 899.92</b>	<b>1 481 560.65</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS</b>		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	385 205.43	732 125.20
	<b>385 205.43</b>	<b>732 125.20</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>1 224 105.35</b>	<b>2 213 685.85</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions diverses	180 961.85	148 241.00
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>180 961.85</b>	<b>148 241.00</b>
<b>FONDS AFFECTÉS</b>		
Fonds pour activités propres et de soutien	317 407,83	424 154.97
Part des fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	12 467,06	13 650.70
Fonds affectés - Loubaresse	19 060,27	22 699.27
Fonds affectés au financement des immobilisations corporelles	5 674 863,62	3 826 584.17
Autres fonds affectés	711 577,65	784 063.92
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>6 735 376.43</b>	<b>5 071 153.03</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		
Capital initial	10 000.00	10 000.00
Capital libre généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	1 909 334.72	955 571.97
Réserve de fluctuation de valeur	571 783.10	449 959.75
	<b>3 047 771.68</b>	<b>1 972 185.58</b>
Résultat au bilan de la période quadriennale:		
- Résultat cumulé depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (contrat de prestations)	(1 950 079.97)	(1 926 529.89)
- Résultat de l'exercice des activités subventionnées	2 849.00	(23 550.08)
- Résultat cumulé depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (autres activités)	2 033 809.11	2 064 586.29
- Résultat de l'exercice des autres activités	(85 933.84)	(30 777.18)
	<b>644.30</b>	<b>83 729.14</b>
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>3 048 415.98</b>	<b>2 055 914.72</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 188 859.61</b>	<b>9 488 994.60</b>

## BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2024

COMpte D'EXPLOITATION  
DE L'EXERCICE 2024

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF
Dons et appels annuels non affectés	2 624 815.47	1 597 021.84
Subvention Confédération Suisse - Fedpol	58 000.00	40 000.00
Subventions cantonales DCS	1 098 183.00	1 100 454.00
Subvention cantonale affectée PCLS	175 000.00	175 000.00
Subventions Ville de Genève	95 236.07	55 000.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00	30 000.00
<b>DONS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS PROPRES/SOUTIEN AUX BÉNÉFICIAIRES</b>	CHF	CHF
Dons Budget des Autres	84 507.00	34 565.00
Dons Fondation Gourgas	50 000.00	50 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00	35 000.00
Dons Fondation B. + C. de W	50 000.00	100 000.00
Dons Solidarité	215 409.00	186 000.00
Dons Cours de peinture	0.00	15 000.00
Dons Fonds Vestiaire	332 832.05	563 492.04
Dons Fonds Jeunesse	60 000.00	0.00
Dons Fonds Soutien individuel	240 000.00	0.00
Dons Fonds Réfugiés	2 400.00	2 400.00
<b>DONS FONDS INVESTISSEMENTS</b>	CHF	CHF
Dons Fonds investissement bâtiment	231 865.00	48 000.00
Dons Fonds investissement machine & mobilier	350 042.00	157 400.00
Dons Fonds investissement Renfile Meyrin	1 830 093.00	0.00
Dons Fonds investissement informatique	0.00	115 000.00
<b>AUTRES DONS</b>	CHF	CHF
Dons de la Fondation Baur	20 000.00	20 000.00
Dons Fonds Traite (Fondation OAK)	0.00	100 000.00
Dons Fondations privées	2 250 000.00	2 300 000.00
Dons Fondation Soutien CSP	466 426	0.00
<b>Sous-total des dons et subventions</b>	<b>10 299 808.94</b>	<b>6 724 332.88</b>
Recettes d'activités et d'exploitation	4 981 537.60	5 419 020.47
Contributions cantonales aux EdS	1 542 738.17	1 552 367.35
Contribution de la Fondation Nicolas Bogueret hors investissements	184 000.00	120 000.00
Autres produits	219 333.89	64 797.34
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>17 227 418.60</b>	<b>13 880 518.04</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF
Frais de personnel	10 986 225.69	10 241 272.55
Frais généraux	2 046 325.52	1 833 634.77
Frais d'exploitation	192 621.97	210 263.15
Frais d'activités	536 381.16	526 518.85
Charges pour collecte de fonds	112 830.44	85 950.61
Participations diverses	8 000.00	8 000.00
Bons d'achat et entraide	33 060.43	45 101.06
Amortissements des immobilisations corporelles	755 238.79	409 138.43
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>14 670 684.00</b>	<b>13 359 879.42</b>

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	1 144 300.25	1 093 861.47
Affectations de dons pour les activités du service social	0.00	0.00
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>1 144 300.25</b>	<b>1 093 861.47</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 412 434.35</b>	<b>(573 222.85)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	CHF	CHF
Produits financiers	76.63	63.40
Charges financières et frais banques/CCP	(50 676.13)	(50 475.33)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	107 264.87	33 948.41
Résultat financier net sur placements	75 719.17	80 605.75
<b>Total produits et charges financiers</b>	<b>132 384.54</b>	<b>64 142.23</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES</b>	CHF	CHF
Dons extraordinaires et legs	1 272 286.75	47 292.66
Produits sur exercices antérieurs	84 870.38	16 117.55
Charges sur exercices antérieurs	(124 272.26)	(11 943.64)
Autres charges exceptionnelles	0.00	(15 002.80)
Autres produits exceptionnels	69 220.90	0.00
<b>Total produits et charges extraordinaires</b>	<b>1 302 105.77</b>	<b>36 463.77</b>
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>2 846 924.66</b>	<b>(472 616.85)</b>
<b>RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>	CHF	CHF
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :		
- Utilisations des fonds	3 485 365.10	3 518 153.08
- Attributions aux fonds	(3 495 148.05)	(3 561 457.04)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :		
- Utilisations des fonds	563 720.55	404 707.89
- Attributions aux fonds	(2 412 000.00)	(320 400.00)
Mouvements du fonds Loubaresse :		
- Utilisation partielle du fonds Loubaresse	3 639.00	0.00
- Dotation au fonds Loubaresse	0.00	0.00
<b>Total résultat des fonds affectés</b>	<b>(1 854 423.40)</b>	<b>41 003.93</b>
Part de subvention à restituer (8% des activités subventionnées)	0.00	0.00
<b>RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)</b>	<b>992 501.26</b>	<b>(431 612.92)</b>
<b>ALLOCATION/UTILISATION</b>	CHF	CHF
Dissolution de la réserve de régulation	318 524.00	454 140.00
Attribution à la réserve de régulation	(1 272 286.75)	(47 292.66)
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	149 606.25	97 418.70
Attribution à la réserve de fluctuation de valeur	(271 429.60)	(126 980.38)
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>(83 084.84)</b>	<b>(54 327.26)</b>

## REMERCIEMENTS

# AUX PARTENAIRES ET DONATEURS

**Merci aux donatrices et donateurs** dont les soutiens précieux – petits ou grands – nous permettent de poursuivre nos actions.

**Merci aux pouvoirs publics et aux institutions publiques et privées** qui nous ont versé des subventions.

**Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.**

**Merci aux entreprises et aux institutions** ayant apporté un soutien au CSP et au Vestiaire social, parmi lesquelles : Association Jeanne d'Arc, Balestrafic S.A., Banque Héritage S.A., Berchten S.A., Bordier & Cie, Brunschwig & Cie S.A., Bureau des Familles, Elbaron S.A., Etude Meyerlustenberger, Lachenal S.A., Faigle S.A., Fiedler S.A., Guimet & Fils S.A., Hyseni Constructions S.A., Implenia, Ingeni S.A. Genève-Carouge, IPSA Investissements Privés S.A., Jérôme S.A., JTC Group, JT International S.A., LACHAL S.A., L'Autre S.A., Le Péché Mignon Sàrl, Loterie Romande (LoRo), Mirabaud & Cie S.A., Naef Immobilier Genève S.A., Procter & Gamble Intl Ops S.A., Régie Tournier, Rotary Club Genève-Lac, Rotary Club Genève-Sud, RTS - Couleur 3, SIG, Société genevoise d'études allemandes, Tapernoux S.A.

**Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement et organisé des collectes** en faveur du CSP et du Vestiaire social : Banque Pictet & Cie S.A., Caritas Markt, Cartier, Caterpillar, Crédit Suisse Group S.A., Cycle d'Orientation de Vuillonex, Don du Cœur, Eli Lilly S.A., État de Genève, FNAC Suisse, Fondation Foyer Handicap, Haute école de gestion de Genève (HEG), Hermès Suisse, JPMorgan Chase & Co., L'Oréal Suisse S.A., Lexmark, Lombard Odier & Cie S.A., OFAC, Piaget, Ram Active investments S.A., Richemont International S.A., Saffery Champness, Société des Associations Italiennes de Genève, Société Générale, Sonepar, UNHCR, Vacheron Constantin, Wavestone, Zedra Trust.

**Merci aux donatrices et donateurs du fonds Budget des Autres** (CHF 84 507 reçus en 2024). Ce fonds nous permet de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation de précarité.

**Merci aux donatrices et donateurs du fonds Solidarité** (CHF 215 409 reçus en 2024). Ce fonds nous permet d'aider des personnes qui sollicitent nos services de consultation.

**Merci aux paroisses** ayant apporté un soutien financier au CSP et au Vestiaire social en 2024 : Paroisse de Bernex-Confignon, Paroisse de Carouge, Paroisse de la Champagne, Paroisse du Mandement, Paroisse de Petit-Lancy / Saint-Luc, Paroisse de Saint-Pierre/Fusterie, Paroisse protestante de St. Gervais – Pâquis, Paroisse de Troinex-Veyrier, Paroisse de Vernier, Paroisse de Versoix, Paroisse des 5 communes, Paroisse Rive Droite et Paroisse Sainte-Thérèse.

**Merci également** à l'Église protestante de Genève qui nous soutient depuis toujours, la compagnie des pasteurs et diacres, ainsi qu'à l'ACASE – Association catholique d'action sociale et éducative, l'Église française Réformée de Bâle, la paroisse Réformée suisse allemande, l'Evangelisch-Reformierte Kirchengemeinde et la Maison de la Réformation S.A.

**Merci aux villes et communes** ayant apporté un soutien financier en 2024 : Avusy, Carouge, Chancy, Chêne-Bougeries, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Planles-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix, Veyrier.

**Merci** à la Fondation Nicolas Bogueret.

**Nous remercions les fonds et fondations** grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté ou financer des projets spécifiques : Fondation Aletheia, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Alice et Karl Schenkel-Wagner, Fondation Ancrage, Fondation Bernard et Caroline de Watteville, Fondation Claude Guignard, Fondation des Gouttes, Fondation du Groupe Pictet, Fondation Gourgas, Fondation Hélène et Victor Barbour, Fondation Montes Alti, Fondation Oak, Fondation Philanthropique Takoha ED Wanner, Fondation Pierre Demaurex, Fondation privée, Fondation Suzanne Huber, Fonds Georges Junod de la Fondation pour Genève.